

Chères Fétignoises, chers Fétignois,

Nous sommes toutes et tous conscients que les crises se succèdent depuis longtemps maintenant et les nouvelles quotidiennes ne sont pas toujours rassurantes. Après la COVID, dont nous ne sommes pas encore complètement sortis, nous voilà plongés dans la réalité du changement climatique et des mesures d'économie d'énergie. Notre monde change et des actes banaux comme allumer la lumière, profiter de la chaleur de notre foyer ou passer une soirée tranquille devant la télévision ne vont plus forcément de soi.

Vu les éventuelles coupures d'électricité qui pourraient survenir cet hiver, les autorités cantonales mettent en place des mesures pour y faire face. Nous avons la chance que Mme Catillaz, notre administratrice, fasse partie d'un groupe de travail cantonal et qu'elle puisse faire profiter notre village de ses connaissances.

Le Conseil communal souhaite participer à l'effort commun en vue de réduire de manière optimale la consommation d'énergie. Ainsi, il a décidé d'éteindre l'éclairage extérieur des bâtiments communaux et paroissiaux et de réduire l'éclairage public. Comme la mise en place des solutions techniques pour réduire l'intensité de l'éclairage ou l'arrêter entièrement durant certaines périodes engendrerait un coût qui excède la compétence financière du Conseil communal, il a été décidé d'éteindre un lampadaire sur deux le long de la route cantonale à partir du 1er décembre. Cette solution sera d'autant plus efficace que les lampadaires de la zone Valtraloc ne sont pas encore équipés de lampes LED. En revanche, l'éclairage public sera maintenu dans les quartiers d'habitation, d'une part pour des raisons évidentes de sécurité, et d'autre part parce que ces zones profitent déjà d'un éclairage LED dont la puissance est réduite à 30 % pendant la nuit. Les économies d'énergie obtenues par une extinction totale auraient été minimes et nous avons donc décidé de privilégier la sécurité. Nos écoles participent aussi à l'effort et ont mis en place des mesures d'économie d'électricité et d'eau chaude.

Les petits ruisseaux faisant les grandes rivières, le Conseil communal vous recommande de prêter une attention particulière à votre consommation d'énergie personnelle. Nous vivons un moment certes désagréable, mais je crois en notre résilience et je suis convaincue qu'en restant solidaires et attentifs les uns aux autres, nous surmonterons ces difficultés.

Chères habitantes et chers habitants de Fétigny, la plus puissante lumière de Noël est celle qui brille dans les yeux des petits et des grands enfants que nous sommes. La fête sera belle même avec quelques décorations lumineuses en moins. Je vous souhaite, à toutes et à tous, un hiver serein et de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Fatima Granget
Conseillère communale

ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la commune de Fétigny sont convoqués en assemblée ordinaire le

LUNDI 12 DECEMBRE 2022, À 20 H 00, À LA GRANDE SALLE COMMUNALE

Tractanda:

- 1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 19 mai 2022
- 2. Budget 2023
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 2.2 Diminution du coefficient de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques pour l'année 2023 de 92% à 86% de l'impôt cantonal de base
 - 2.3 Contrôle des vannes d'eau potable
 - 2.4 Réfection des chemins communaux
 - 2.5 Vidéosurveillance
 - 2.6 Extension des réseaux d'eaux claires et usées
 - 2.7 Etude de la faisabilité de la sécurisation du chemin de l'école
 - 2.8 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
- 3. Présentation de la planification financière 2023-2027
- Approbation des statuts de l'Association des communes pour l'organisation et la gestion de la défense incendie et des secours du district de la Broye (ADIS-Broye)
- 5. Approbation du nouveau Règlement du cimetière
- 6. Informations communales
- 7. Divers

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 19 mai 2022 ne sera pas lu ; il est joint à la convocation, conformément à l'art. 13 RELCo.

Les statuts de l'ADIS-Broye (point 4), le règlement du cimetière (point 5) et le budget de fonctionnement détaillés (point 2) peuvent être consultés sur le site internet « www.fetigny.ch » et au secrétariat communal durant les heures d'ouverture.

Budget de fonctionnement 2023

Récapitulation du budget de fonctionnement

	Budge	Budget 2022		Budget 2023	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
TOTAUX FONCTIONNEMENT	4 454 831.18	4 466 973.18	4 915 628.90	4 867 282.56	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	426 374.77	54 924.77	458 086.15	37 958.50	
ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	149 188.14	79 988.14	179 725.65	59 872.66	
FORMATION	1 560 725.82	269 275.82	1 690 480.50	239 119.00	
CULTURE, SPORT ET LOISIRS	39 700.00	3 000.00	35 700.00	2 500.00	
SANTÉ	442 000.00	2 200.00	502 700.00	3 700.00	
PRÉVOYANCE SOCIALE	520 800.00	1 000.00	543 000.00	1 200.00	
TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	414 230.61	68 730.61	530 737.95	75 408.70	
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	663 643.14	647 193.14	803 198.65	773 333.55	
ÉCONOMIE PUBLIQUE	17 000.00	-	15 500.00	-	
FINANCES ET IMPÔTS	221 168.70	3 340 660.70	156 500.00	3 674 190.15	
EXCEDENT DE PRODUITS / CHARGES	12 142.00			48 346.34	

TOTAUX FONCTIONNEMENT	4 454 831.18	4 466 973.18	4 915 628.90	4 867 282.56
Neutralisation des imputations internes	- 55 000.00	- 55 000.00	- 63 000.00	- 63 000.00
Totaux de fonctionnement nets	4 399 831.18	4 411 973.18	4 852 628.90	4 804 282.56
Bénéfice / perte de fonctionnement	12 142.00			48 346.34
	4 411 973.18	4 411 973.18	4 852 628.90	4 852 628.90
Coefficients par rapport aux recettes	0.28%			1.01%

Le budget de fonctionnement détaillé est disponible sur le site internet www.fetigny.ch ou auprès de l'administration communale de Fétigny.

Budget des investissements 2023	Budget 2022		Budget 2023	
Budget des investissements 2020	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	20 000.00			
Police du feu	20 000.00			
Crédit d'étude pour Verdières 2020	20 000.00			
Excédents de dépenses		20 000.00		
•	1 100 000 00	405.000.00		
FORMATION	1 100 000.00	425 000.00		
Bâtiments scolaires	1 100 000.00	425 000.00		
Agrandissement de l'école Pré-de-Ville	1 000 000.00			
Entretien et rénovation bâtiment existant école	100 000.00			
Pré-de-Ville		425 000 00		
Subventions cantonales		425 000.00		
Excédents de dépenses		675 000.00		
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	21 000.00		56 000.00	
	2.000.00		20 000.00	
Routes communales	21 000.00		56 000.00	
Etude de la sécurisation du chemin de l'école	21 000.00		21 000.00	
crédit approuvé par Assemblée communale du 10.12.2021			05 000 00	
Etude de la faisabilité de la sécurisation du chemin de l'école			35 000.00	
Excédents de dépenses		21 000.00		56 000.00
•				
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET	290 000.00	120 000.00	200 000.00	160 000.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
Approvisionnement en eau	250 000.00	70 000.00	50 000.00	80 000.00
Extension du réseau d'eau potable	250 000.00		50 000.00	
crédit approuvé par Assemblée communale du 10.12.2021;				
utilisation prévue en 2023 Subventions ECAB		20 000.00		
Taxes de raccordement de ménages privés		50 000.00		80 000.00
Takes us russer usment us menuges prives				
Traitement des eaux usées	40 000.00	50 000.00	150 000.00	80 000.00
Extension du réseau d'eaux usées	40 000.00		150 000.00	
Taxes de raccordement de ménages privés		50 000.00		80 000.00
Excédents de dépenses		170 000.00		40 000.00
FINANCES ET IMPOTS	2 500 000.00	30 000.00	2 110 000.00	30 000.00
	0.500.000.00	00.000.00	0.440.000.00	00 000 00
Immeubles du patrimoine financier	2 500 000.00 2 500 000.00	30 000.00	2 110 000.00 2 110 000.00	30 000.00
Construction d'appartements adaptés avec local d'édilité	2 500 000.00		2 110 000.00	
crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019				
crédit total Fr. 4'610'000; utilisation prévue en 2023				
Subvention cantonale		30 000.00		30 000.00
crédit approuvé par Assemblée communale du 29.11.2019 Excédents de dépenses		2 470 000.00		2 080 000.00
•			<u> </u>	
OPPRE ET SECURITE PURI CO DEFENSE	3 931 000.00	575 000.00	2 366 000.00	190 000.00
ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE FORMATION	20 000.00 1 100 000.00	425 000.00		
TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	21 000.00	→ £3 000.00	56 000.00	
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET	290 000.00	120 000.00	200 000.00	160 000.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
FINANCES ET IMPOTS	2 500 000.00	30 000.00	2 110 000.00	30 000.00
Excédents dépenses		3 356 000.00		2 176 000.00

Informations diverses du Conseil communal

Manifestations publiques

Toute manifestation publique (bal, concert, concours, fête de jeunesse, festival, marché, etc.) comprenant une vente de boissons et/ou de denrées alimentaires requiert l'accord des autorités. Une demande doit être déposée à l'administration communale suffisamment à l'avance, afin que celle-ci parvienne impérativement à la Préfecture minimum 60 jours avant le début de l'événement. Si l'organisateur ne respecte pas le délai de réception de la demande, il encourt des frais supplémentaires.

Bornes électriques

Les bornes installées sur un terrain privé, à usage personnel du propriétaire, ne sont pas soumises à enquête, qu'elles soient placées à l'intérieur ou à l'extérieur. Si toutefois l'installation nécessite une modification des aménagements extérieurs, une enquête pourrait être nécessaire. Nous vous pions dans ce cas de contacter la commune pour déterminer si un dossier d'enquête doit être déposé. Les bornes à usage public sont dans tous les cas soumises à enquête simplifiée.

Tondeuses à gazon et appareils similaires

Dans le but de limiter les nuisances sonores et maintenir un climat de bon voisinage, nous demandons à la population de limiter l'utiliser les tondeuses à gazon et appareils similaires entre 12h et 13h. De plus, il est aussi agréable de profiter d'une soirée dès 19h sans nuisances sonores.

Le Conseil communal édictera prochainement un règlement de police.

* * * * * * * * *

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Durant les fêtes de fin d'année, le bureau communal sera fermé du jeudi 22 décembre 2022 à 11 heures au lundi 9 janvier 2023 à 17 h

Nous vous prions de contrôler le montant disponible sur votre carte pour le compacteur et de venir la recharger, le cas échéant, d'ici au 22 décembre 2022.

"Portes ouvertes"

Le nouveau projet de la Commission Culturelle de Fétigny

C'est quoi?

Des artisans, des artistes, amateurs, professionnels ont accepté d'ouvrir leurs portes et seront présents pour partager leur savoir-faire.

L'intérêt des journées « portes ouvertes » est en réalité multiple. Au-delà des ambitions de visibilité, c'est une volonté de s'inscrire en tant qu'acteur sur notre territoire en participant à le faire vivre, en communiquant sur leur image, et en instaurant une relation plus étroite avec le public.

Cette action conviviale organisée aura lieu le samedi 25 mars 2023.

Ce sont des rencontres

L'évènement visera à offrir une visibilité aux artisans, à valoriser leur image, à révéler des talents, à faire connaître les divers corps de métier représentés, à promouvoir des services, à créer des liens entre la population et le savoir-faire qui fait la richesse de notre village.

C'est l'occasion de découvrir des lieux de création généralement discrets, exceptionnellement accessibles. Les visites pourront prendre diverses formes : découverte des locaux, démonstration du travail effectué, présentation d'objets finis, initiations, ateliers pratiques...

C'est un parcours

Un dépliant décrivant ce parcours vous parviendra bientôt. Il indiquera les différents postes, les éventuels horaires, les ateliers organisés, les possibilités de se restaurer. A vous de choisir vos visites.

C'est aussi une "Chasse aux trésor"

Pour les enfants, une chasse au trésor est prévue sous la forme d'un questionnaire dont les réponses seront à chercher dans les divers ateliers. Le formulaire pourra être obtenu et rendu à la fin de la journée dans n'importe quel lieu visité. Un tirage au sort parmi les bonnes réponses désignera un gagnant qui recevra un prix.

Nous tenons à vous rendre attentifs au fait que certaines activités seront soumises à une **inscription préalable**. Ne manquez pas de vous y prendre à l'avance!

Nous sommes heureux de pouvoir créer cet espace de rencontre et espérons que vous ferez bon accueil à cet événement.





Tir fédéral en campagne 2023 1-4 juin 2023

La société de tir de Fétigny-Ménières organise le tir fédéral en campagne pour la Broye en 2023.

Le tir en campagne est le plus grand festival de tir au monde. Pendant tout un weekend, l'une des traditions de tir les plus anciennes est célébrée au niveau national avec convivialité et sportivité.

La manifestation se déroulera du 1er au 4 juin 2023 à Ménières.

Tout au long de ce week-end, en plus du tir, vous aurez l'occasion de participer à la fête de la bière, de flâner au marché artisanal ou encore de jouer au loto.

Cantine, bars, copeaux, tout sera réuni pour passer un bon moment.

Nous aurons, bien sûr, besoin de vous comme bénévoles. Des informations vous seront transmises prochainement.

Le comité, déjà à pied d'œuvre depuis plusieurs mois, compte sur toute la population de nos deux villages. Il se réjouit de vous rencontrer lors de cet événement festif ainsi que lors de son brunch de soutien qui aura lieu le dimanche 30 avril 2023 à la grande salle de Ménières.

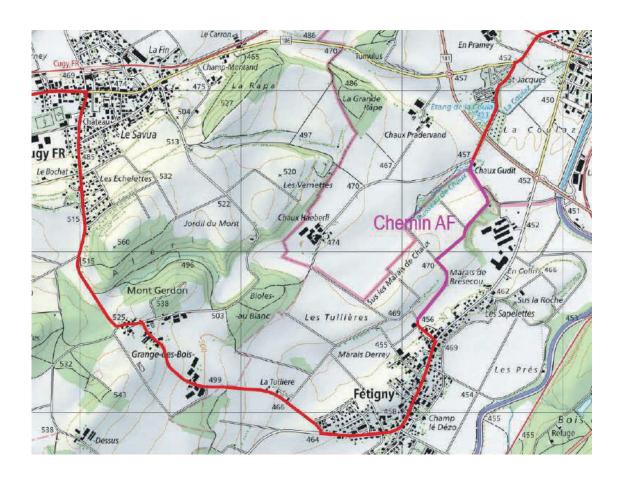
Le comité d'organisation

SlowUp de la Broye du 23 juillet 2023

Retenez la date du 23 juillet 2023 pour le premier SlowUp de la Broye. Au départ d'Estavayer-le-Lac, il se présentera sous la forme d'une boucle de 31 km qui passera par Fétigny.

Des stands tenus par des sociétés locales égaieront le parcours d'une touche de convivialité et de bonne humeur. Il s'agit d'une occasion unique de présenter notre beau village à des milliers de personnes à vélo, à pied, en patins inline et autres moyens de mobilité douce.

D'autres informations vous parviendront en temps utiles.









RECHERCHE DE BENEVOLES POUR L'ACCOMPAGNEMENT DANS LES EMS DE LA BROYE FRIBOURGEOISE

* * * * *

Nous sommes actuellement à la recherche de nouvelles forces pour pouvoir accompagner au mieux les résidents. Nous recherchons notamment des personnes pour :

- ✓ Le transport
- ✓ Balade à l'extérieur
- ✓ Lecture/jeux
- ✓ Musique
- ✓ Temps privilégié d'accompagnement individuel
- ✓ Soutenir les résidents dans certains moments de leur vie quotidienne, par ex. le repas
- ✓ Participation à diverses manifestations et activités proposées par le service d'animation

Tout don de temps est le bienvenu que ce soit ponctuel ou plus régulier. Etre bénévole est tout à fait compatible avec votre vie privée, vous décidez de vos disponibilités.

Vous serez accompagné et soutenu par le service d'animation de chaque établissement.

N'hésitez pas à contacter l'établissement de votre choix :

Les Fauvettes, Montagny-la-Ville animation.fauvettes@rssbf.ch 077 500 65 82 Les Lilas, Domdidier animation.lilas@rssbf.ch 079 623 72 13 Les Mouettes, Estavayer-le-Lac animation.mouettes@rssbf.ch 079 773 92 43

Il y a du plaisir à rencontrer les yeux de celui à qui l'on vient de donner. Jean de La Bruyère

Montagny-la-Ville, novembre 2022





CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2023 PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS

District de la Broye

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence			
	Cousset-Centre 8 rez-de-chaussée	Le 2 ^{ème} vendredi du mois, le matin			
Cousset		13 janvier	10 février	10 mars	
		14 avril	12 mai	9 juin	
		14 juillet	11 août	8 septembre	
		13 octobre	10 novembre	15 décembre (3 ^{ème})	
		Le 2ème mardi du mois, le matin et le 4 ^{ème} jeudi du mois, l'après-midi			
Domdidier Le Saugy 2		10 et 26 janvier		14 et 23 février	
	Le Saugy 2	14 et 23 mars		11 et 27 avril	
		9 et 25 mai		13 et 22 juin	
		11 et 27 juillet		8 et 24 août	
		12 et 28 septembre		10 et 26 octobre	
		14 et 23 novembre		12 et 28 décembre	
Estavayer-le- Lac	Centre de puériculture Rue St-Laurent 5 rez-de-chaussée	A la demande, mati	n et après-midi		

Centre de puériculture de la Broye

Rue St-Laurent 5 1470 Estavayer-le-Lac rez-de-chaussée



Plus d'informations?

Tél. 026/347.38.83



Le Conseil communal et le personnel de la commune de Fétigny souhaitent d'ores et déjà à chacune et à chacun un joyeux Noël et une heureuse année 2023.

